

## Cirque de Troumouse – Accès réglementé 2020

*Période d'ouverture du petit-train : 27/06/2020 au 24/09/2020*

Depuis le 27/06, l'accès au cirque de Troumouse est réglementé. Celle-ci est mise en place dans un souci de préservation du site et de gestion des flux et surtout des parkings de voiture au cœur d'un site patrimoine mondial de l'UNESCO et en zone cœur du Parc national des Pyrénées.

L'accès du Plateau du Maillet au Cirque de Troumouse est donc interdit aux véhicules motorisés du 27 Juin au 30 Septembre sauf autorisations spécifiques prises par arrêté du Parc national des Pyrénées.

- La route est totalement fermée de 8h30 à 19h00, sauf pour les vélos.
- La commune de Gavarnie-Gèdre a mis en place un système de navette sous forme d'un petit train touristique routier.
- Cette navette fonctionnera de 9h00 à 19h00 dernière montée à 16h00; dernière descente à 18h30, un départ par heure. Port du masque obligatoire à partir de 11 ans dans les wagons.
- La commune insiste sur le fait que les vélos emprunteront cette route sous leur propre responsabilité et devront être extrêmement prudents lorsqu'ils croiseront la navette. Il leur est conseillé de ne pas la doubler.
- Les navettes ne sont pas aménagées pour les personnes en situation de handicap moteur.
- Le péage de Héas n'existe plus. L'accès et le parking au Maillet sont gratuits.
- La montée des véhicules motorisés, sauf les campings cars et les bus, pour qui cela est totalement interdit, reste autorisée jusqu'à 8h30 et à partir de 19 h, jusqu'au parking de Troumouse, situé 400 m en aval de l'ancien parking, dans la limite de la capacité de celui-ci, soit 25 places.
- La redescente des véhicules motorisés qui seront montés avant 8h30 reste possible durant les plages du fonctionnement du petit train.
- Pour des raisons de sécurité, tout véhicule à moteur empruntera la route derrière le petit train ou après qu'il soit passé. Il sera totalement interdit de croiser la navette et de doubler la navette.
- Il est interdit de stationner et de s'arrêter sur la chaussée et les accotements entre le Pont du Maillet et Troumouse.

### Tarifs de la navette :

- **Tarif adulte aller/retour** : 5 €
- **Tarif enfant aller/retour (de 6 ans à 11 ans inclus)** : 3,50 €
- **Tarif enfant aller/retour (0 à 5 ans inclus)** : Gratuit
- **Tarif groupe aller/retour (+ 10 personnes)** : 3,50 € / pers-  
(Une gratuité sera offerte pour 10 personnes payantes).
- **Tarif retour Adulte, Enfant ou Groupe** : 3,50 €

Pas de possibilité de prendre uniquement un billet Aller.

Gratuit pour les accompagnateurs en montagne et les guides, sur présentation de leur carte professionnelle en cours de validité, et lorsqu'ils sont avec leurs clients.

Moyens de paiement acceptés : espèces, chèques, Chèques Vacances. **Attention : pas de carte bancaire.**

L'ensemble des aménagements sur le site et la mise en place du système de navette ont été financés par l'Europe au travers des fonds Feder Poctefa (programme opérationnel inter régional de coopération transfrontalière Europe France Andorre), de l'État, de la Région Occitanie, du Département des Hautes-Pyrénées, du Parc national des Pyrénées et de la commune Gavarnie-Gèdre.